



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES VERBAL N° 12

Réunions du : 28 janvier 2020.

A : 17 h 30

Lieux : Antennes de Dieppe, Bois Guillaume et Le Havre

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres participants : Mmes Yvette BOTTE, Marie-Rose CASTEL, MM. Thierry BLONDEL, Dany COLE, Gérard DUVAL, Pierre LECORNU, Gérard LELIEVRE, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

Membres absents excusés : MM. Gérard DEMARRE, Jean-Marc VAUTIER.

§§§§

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délaï de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, **c'est aussi le club recevant** qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

Championnat Vétérans : comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétérans.

Critérium Vétérans : à compter de la saison 2019/2020, les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétérans, et procéder à 5 remplacements. Cette mesure ne s'applique pas pour **la coupe Vétérans André Strappe** ou 14 joueurs au maximum peuvent être inscrits sur la feuille de match.



ADOPTION DE PROCES-VERBAUX

La Commission procède à l'adoption du procès-verbal n°10 et de son annexe du 7 janvier 2020, mis en ligne le 15 janvier 2020.

§§§§

DECISIONS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 21781756 USF FECAMP 2 / AS MONTIVILLIERS 2 du 3 novembre 2019.

- Prenant connaissance de la décision de la CD des Règlements et Contentieux, Antenne du Havre, lors de sa réunion du 19 décembre 2019, procès-verbal publié le 23 décembre 2019 sur le site du DFSM, la commission donne match perdu par pénalité, avec 0 point, sur le score de 0 but à 3 au club de USF FECAMP 2 pour en faire bénéficier le club de AS MONTIVILLIERS 2 sur le score de 3 buts à 0.

Match n° 21781778 FC EPREVILLE 1 / OH TREFILIERES.NEIGES 4 du 22 décembre 2019.

Soupçonnant la participation d'un joueur suspendu, la commission a fait usage de son droit d'évocation. Voir l'annexe du PV sur FOOTCLUBS.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 2178176 US HERICOURT EN CAUX 2 / AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE du 8 décembre 2019.

- Prenant connaissance de l'appel de l'US HERICOURT EN CAUX auprès de la Commission Régionale d'Appel, le dossier reste placé en instance d'homologation

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 21782292 FC GRUCHET LE VALASSE 2 / ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 2 du 10 novembre 2019

- Prenant connaissance de la décision de la CD des Règlements et Contentieux, Antenne du Havre, lors de sa réunion du 19 décembre 2019, procès-verbal publié le 23 décembre 2019 sur le site du DFSM, la commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 21782301 US ST JEAN FRESQUIENNES 1 / YVETOT AC du 24 novembre 2019

La feuille de match manquante ou la composition des équipes et le score sont à faire parvenir au secrétariat du DFSM pour le 10 février 2020, sous peine de sanctions.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n°21794840 MJ TROUVILLE ALLIQUERVILLE 2 / SC OCTEVILLE SUR MER 4 du 8 décembre 2019

Match inversé ; la rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21799191 US QUEVILLY RM (11) / FC ROUEN 1899 (11) du 01 décembre 2019.

- Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline prise lors de sa réunion du 14 janvier 2020, procès-verbal publié le 20 janvier 2020 sous FootClubs, la Commission :

- donne match perdu par pénalité, avec 0 point, à l'US QUEVILLY RM (11) sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FC ROUEN 1899 (11) sur le score de 3 buts à 0 ;
- retire un point à l'US QUEVILLY RM(11) au classement du championnat SENIOR VETERAN DEPARTEMENTAL 1 POULE A.

§§§§



HOMOLOGATIONS

RENCONTRES JOUÉES LE 05 JANVIER 2020

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21780665 ES TOURVILLE SUR ARQUES 2 / ES AUMALE du 8 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 21780791 PLATEAU QUINCAMPOIX FC (1) / CMS OISSEL (3) du 3 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°21780961 AS SAINT ADRESSE BUT 1 / F BOUCLE DE SEINE 1 du 8 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 21782419 A MALAUNAY (2) / AS SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE (1) du 3 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match 21782559 O DARNETAL (2) / FC NORD OUEST (2) du 10 novembre 2019.

Match 21782573 FUSC BOIS GUILLAUME (3) / AS RONCHEROLLES (1) du 8 décembre 2019.

Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE G

Match n° 21782676 US GODERVILLAISE 2 / PARC D'ANXTOT FC 1 du 20 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21786415 US VATTEVILLE BROTONNE 3 / CANY 4 du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21786416 FC LOUVETOT / AS MUNICIPAUX DE BARENTIN du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 21786540 O. DARNETAL (3) / US GRAMMONT (2) du 10 novembre 2019

Match n° 21786548 AL TOURVILLE LA RIVIERE FC (2) / GRAND COURONNE FC (2) du 1^{er} décembre 2019.

Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 21809841 US CAILLY (1) / AS RONCHEROLLES (2) du 1^{er} décembre 2019

Match inversé ; la rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 21787208 ES JANVAL DIEPPE 3 / FC ANNEVILLE SUR SCIE 2 du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



Match n° 21787210 CA LONGUEVILLE 3 / ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 4 du 1^{er} décembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21787211 AS MESNIERES 2 / SAINT AUBIN UNITED FC 3 du 1^{er} décembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 21787473 ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 3 / FC LOUVETOT 2 du 1^{er} décembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 21885758 ENTENTE PARC D'ANXTOT.BEUZEVILLE 2 / US BOLBEC 4 du 3 novembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ENTENTE PARC D'ANXTOT.BEUZEVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE G

Match n° 21788003 ENTENTE TILLEUL.CAP DE CAUX 1 / AS CHAMP DES OISEAUX 1 du 1^{er} décembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21799190 CMS OISSEL (11) / ES SAINT AUBIN CELLOVILLE (11) du 1^{er} décembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 21788263 CANY FC 11 / ENTENTE SENNEVILLE COLLEVILLE ANGERVILLE 11 du 1^{er} décembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21788264 ES ETOUTTEVILLE YVECRIQUE 11 / ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 11 du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

RENCONTRES JOUÉES LE 12 JANVIER 2020

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21780634 US NORMANDE 76 / FC TOTES du 20 octobre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21780650 CA LONGUEVILLE SUR SCIE / ES TOURVILLE SUR ARQUES 2 du 10 novembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21780659 ES JANVAL DIEPPE / FC NEUFCHATEL EN BRAY 2 du 1^{er} décembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 21780804 AS SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE (1) US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE (2) du 24 novembre 2019. Match inversé.

Réserves d'avant match déposées par l'AS SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

Match n° 21780806 CMS OISSEL (3) / FC BARENTIN (1) du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 21780939 ES INTERCOMMUNALE SAINT ANTOINE 1 / LE HAVRE FC 2012.1 du 3 novembre 2019.

Match n° 21780940 F BOUCLE DE SEINE 1 / CANY FC 1 du 10 novembre 2019.

Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 21781091 FC BELLEVILLE SUR MER / US GREGES du 20 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21781097 US CRIEL SUR MER / FC DU PETIT CAUX du 3 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21781117 AS LE TREPORT 2 / US LONDINIÈRES du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 21781234 STADE VALERIQUEAIS 2 / US BACQUEVILLE EN CAUX du 10 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21781249 GASEG SAINT RIQUIER / ENTENTE VIENNE ET SAANE du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21781250 NEUVILLE AC 2 / FC LES GRANDES VENTES du 1^{er} décembre 2019.

Réserves d'avant match de FC LES GRANDES VENTES, non confirmées.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21781251 ES ARQUES LA BATAILLE 2 / AS SASSETOT THEROULDEVILLE du 1^{er} décembre.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 21781367 A. MALAUNAY (1) / FC LE TRAIT DUCLAIR (2) du 10 novembre 2019.

Match n° 21781371 FC TOTES (2) / SAINT AUBIN FC (2) du 10 novembre 2019.

Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 21781513 US SAINT JACQUES SUR DARNETAL (1) / AL TOURVILLE LA RIVIERE FC (1) du 1^{er} décembre 2019. Match inversé.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 21781633 US LILLEBONNE 2 / FC GRUCHET LE VALASSE 1 du 10 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 21781764 FC EPREVILLE 1 / LE HAVRE S'PORT F1 du 10 novembre 2019.

Match n° 21781779 ATHETI'CAUX FC 2 / AS ANGERVILLE ORCHER 1 du 1 décembre 2019.

Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21781783 OH TREFILIERIES NEIGES 3 / AS MONTIVILLIERS 2 du 12 janvier 2020.

Réclamation d'après match de l'AS MONTIVILLIERS 2.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 21781911 US LONDINIÈRES 2 / US NORMANDE 76 (2) du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 21782038 FC BIVILLE LA BAIGNARDE / FC NEUFCHATEL EN BRAY 3 du 1^{er} décembre 2019.

Match n° 21782039 FC OFFRANVILLE 3 / FC BELLEVILLE SUR MER 2 du 1^{er} décembre 2019.

Match n° 21782040 US BACQUEVILLE 2 / ES JANVAL DIEPPE 2 du 1^{er} décembre 2019.

Les 3 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21782043 ENTENTE VIENNE ET SAANE 3 / FC DU PETIT CAUX 2 du 1^{er} décembre 2019.

Réserves d'avant match de l'ENTENTE VIENNE ET SAANE 3, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°21782157 US GERPONVILLE VALMONT / ENTENTE SAINT MARTIN SAINT PIERRE du 3 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21782161 AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE / AS OUVILLE L'ABBAYE 2 du 10 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21782174 AS SASSETOT THEROULDEVILLE 2 / US OUAINVILLE du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match 21782427 STADE SOTTEVILLAIS CC (3) / AS SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE (2) du 10 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match 21782436 FC BARENTINOIS (2) / FC LIMESY (1) du 1^{er} décembre 2019

En raison d'un terrain impraticable, la rencontre est reportée au 22 mars 2020.



SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match 21782551 FC VIEUX MANOIR (1) / PLATEAU QUINCAMPOIX (2) du 3 novembre 2019.

Réserve technique déposée par le FC VIEUX MANOIR.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

Match n° 21782568 ASL FERRIERES (1) / FUSC BOIS-GUILLAUME (3) du 1^{er} décembre 2019.

La feuille de match manquante ou la composition des équipes et le score sont à faire parvenir au DFSM avant le 10 février 2020 sous peine de sanction.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE G

Match n° 21782683 ESPC SAINT GILLES ETAINHUS 1 / US GODERVILLE 2 du 3 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 21783820 EU FC 2 / SAINT AUBIN UNITED FC 2 du 8 décembre 2019.

Réserves d'avant match de EU FC 2, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

Match n° 21783822 US GRANDCOURT 2 / FC LES GRANDES VENTES 2 du 8 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 21783908 ES ETOUTTEVILLE YVECRIQUE 2 / US AUFFAY 2 du 1^{er} décembre 2019.

Soupçonnant la participation d'un joueur suspendu, la commission fait usage de son droit d'évocation.

Le dossier est placé en instance d'homologation.

Match n° 21783910 FC LIMESY 2 / AS SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE du 8 décembre 2019.

Match inversé. la rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match 2178001 BREMONTIER Merval FC (1) / ASPTT ROUEN (2) du 8 décembre 2019.

Match inversé. La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 21784085 JS FONTENAY 1 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 1 du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21786403 FC ANNEVILLE SUR SCIE / AS MUNICIPaux DE BARENTIN du 10 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21786405 US VEAUVILLE LES BAONS 3 / CANY FC 4 du 10 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21786406 FC LOUVETOT / YERVILLE FC 3 du 10 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



Match n° 21786408 FC LE TRAIT DUCLAIR 3 / AS SAINTE MARIE DES CHAMPS du 10 novembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 21786525 GRAND QUEVILLY FC (4) / GRAND COURONNE FC (2) du 20 octobre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 21786661 US BOLBEC 3 / AS SAINT ROMAIN COLBOCS 3 du 3 novembre 2019.
Match n° 21786665 US SAINT THOMAS 2 / US CAP DE CAUX CRIQUETOT 3 du 3 novembre 2019.
Match n° 21786666 US SAINT MARTIN DU MANOIR 1 / ES MONT GAILLARD 3 du 3 novembre 2019.
Les 3 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 21786826 FC MARTIN EGLISE 2 / AJC BOSC LE HARD 3 du 15 décembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 21786935 AS SAINTE MARIE DES CHAMPS 2 / FC LIMESY 3 du 10 novembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

US SAINT JACQUES SUR DARNETAL (2) / FC BOOS (3) du 3 novembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 21809826 AS RONCHEROLLES (2) / FC DES VILLAGES (1) du 3 novembre 2019.
Match n° 21809827 FC GRUGNY (1) / FC DE LA VARENNE (2) du 3 novembre 2019 ; match inversé.
Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21809825 US HOUPEVILLE (1) / ISNEAUVILLE FC (1)

Soupçonnant une fraude sur identité, le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 21794733 LE HAVRE S'PORT FOOT 3 / US SAINT MACLOU LA BRIERE 1 du 10 novembre 2019.
Match n° 21794747 FLASH LIBRE AS HAVRE 1 / ESPC SAINT GILLES ETAINHUS du 8 décembre 2019.
Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 21794816 MJ TROUVILLE ALLIQUERVILLE 2 / ROGERVILLE FC 1 du 3 novembre 2019.
Match n° 21794825 FC MANNEVILLE LA GOUPILLE 1 / SC OCTEVILLE SUR MER 4 du 10 novembre 2019.
Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 21787162 AS MESNIERES EN BRAY 2 / BRACHY du 08 septembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



Match n° 21787168 ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 4 / BIVILLE LA BAIGNARDE 2 du 22 septembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21787193 CA LONGUEVILLE SUR SCIE 3 / ES JANVAL DIEPPE 3 du 3 novembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21787209 US AUFFAY 3 / FC OFFRANVILLE 4 du 1^{er} décembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 21787320 US OUAINVILLE 2 / US PALUEL 1 du 20 octobre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21787339 ENTENTE SAINT MARTIN SAINT PIERRE 3 / US NORMANVILLE du 1^{er} décembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21787347 FC HATTENVILLE / AS FAUVILLE EN CAUX 4 du 8 décembre 2019.
Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à FC HATTENVILLE.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 21787466 ENTENTE SAINT MARTIN SAINT PIERRE 4 / ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 3 du 24 novembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21787472 ASL SAINT PAER / AMS SAINT MARGUERITE SUR DUCLAIR du 1^{er} décembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 21787587 ASP HOPITAL DU ROUVRAY FC (1) / FC SOMMERY (1) du 3 novembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21787596 AS GOURNAY EN BRAY (3) / US SAINT JEAN FRESQUIENNES (3) du 10 novembre 2019.
Réserve d'avant match déposée par l'US SAINT JEAN FRESQUIENNES, non confirmée.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 21892383 ENTENTE SAINT VIGOR YMONVILLE-SAINT AUBIN DE ROUTOT 3 / UNION FONTAINAISE 1 du 10 novembre 2019.
Match n° 21892384 ASL RAMPONNEAU FECAMP 2 / AS MONTIVILLIERS 3 du 10 novembre 2019.
Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 21885765 AMS GRAINVILLE YMAUVILLE 1 / FC BREUTE BRETTEVILLE 3 du 10 novembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE G

Match n° 21787987 JS NOINTOTAISE 1 / US LES LOGES 2 du 10 novembre 2019.

Match n° 21787990 ES BEUZEVILLETTE 1 / US SEINNEVILLE 1 du 10 novembre 2019.

Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21799172 O DARNETAL (11) / SAINT AUBIN FC (11) du 3 novembre 2019.

Match n° 21799176 FUSC BOIS GUILLAUME (11) / US QUEVILLY RM (11) du 3 novembre 2019.

Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21799195 AS CANTON D'ARGUEIL (11) / FC SAINT ETIENNE (11) du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre a été inversée est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 21800062 CAUDEBEC SAINT PIERRE FC (11) / A.S. LA BOUILLE MOULINEAUX (11) du 3 novembre 2019

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 21799985 US HOUPEVILLE (11) / FUSC BOIS-GUILLAUME (11) du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21799984 US SAINT JACQUES (11) / FC BONSECOURS SAINT LEGER (11) du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre, inversée, est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Feuille de match incomplète : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à FC BONSECOURS SAINT LEGER.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 21800145 FC SAINT JULIEN (11) / ELBEUF EFMR 276 (11) du 20 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 21800242 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE (12) / ROUEN AC (11) du 3 novembre 2019.

Match n° 21800256 GCO BIHOREL (12) / ASC YMARE (11) du 1^{er} décembre 2019.

Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 21800332 US SAINT MARTIN OSMONVILLE (11) / AC BRAY EST (11) du 3 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21800334 FC VIEUX MANOIR (11) / SAINT MARTIN DU VIVIER O (11) Du 10 novembre 2019.

La rencontre, inversée, est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21800339 US CAILLY (11) / ENTENTE YMARE / SAINT AUBIN CELLOVILLE (12) du 24 novembre 2019. La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n°21788126ES SAINT DU BREUIL 11 / FC BARENTIN 11 du 24 novembre 2019.

Match n°21788132 FC OFFRANVILLE 11 / FC NEUFCHATEL EN BRAY du 1^{er} décembre 2019.

Match n° 21788138 ES TOURVILLE SUR ARQUES 11 / FC LITTORAL HAUTOT SUR MER du 8 décembre 2019.

Les 3 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n°21788250 US HERICOURT EN CAUX 11 / ASC TOUSSAINT 11 du 3 novembre 2019.

Match n°21788252 CANY FC 11 / AS OURVILLE EN CAUX 11 du 10 novembre 2019.

Match n°21788254 ES ETOUTTEVILLE YVECRIQUE 11 / US VEAUVILLE LES BAONS 11 du 10 novembre 2019.

Les 3 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n°21788371 AMS SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR 11 / US PRESQU'ÎLE 11 du 20 octobre 2019.

Match n°21788388 FC LE TRAIT DUCLAIR 11 / SC SAINTE AUSTREBERTHE 11 du 10 novembre 2019.

Match n° 21788395 ENTENTE COLLEVILLE ANGERVILLE SENNEVILLE 12 / US VATTEVILLE BROTONNE 11 du 1^{er} décembre 2019.

Les 3 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n°21801723 ESI SAINT ANTOINE 11 / AS ANGERVILLE ORCHER 11 du 24 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 21797434 CA HARFLEUR BEAULIEU 11 / ATHLETI'CAUS FC 11 du 10 novembre 2019.

Match n° 21797466 RC PORT DU HAVRE 11 / SAFRAN NACELLE NORMANDIE 11 du 15 décembre 2019.

Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

TIRAGE DES COUPES DU DFSM

COUPE SENIORS VETERANS ANDRE STRAPPE - 1/16^{èmes} de finale

Tous les matches sont fixés au **dimanche 22 mars 2020, à 14 heures 30**, sur le terrain du Club premier nommé :

- 1) 500252 USF FECAMP / 513961 ESM GONFREVILLE
- 2) 541259 CS TRANSATLANTIQUE / 563543 LE HAVRE FC 2012
- 3) 520631 GAINNEVILLE AC / 500052 HAVRE AC
- 4) 532103 US OUDALLE 582220 / O HAVRE TREFILERIES NEIGES
- 5) 542439 RC PORT DU HAVRE / 582668 FC BREAUITE BRETTEVILLE
- 6) 500223 O PAVILLY / 539285 GASEG SAINT-RIQUIER
- 7) 500445 FC CANY / 523661 SC SAINTE AUSTREBERTHE
- 8) 553038 LE TRAIT/DUCLAIR / 581722 US VATTEVILLE-BROTONNE
- 9) 501390 FC OFFRANVILLE / 531031 ASC TOUSSAINT
- 10) 552181 AS MUNICIPAUX BARENTIN / 500185 SAINT AUBIN FC
- 11) 522276 US HOUPEVILLE / 501742 GCO BIHOREL
- 12) 500286 CMS OISSEL 500037 FC ROUEN 1899
- 13) 500248 STADE GRAND QUEVILLY / 501482 CAUDEBEC SAINT PIERRE FC
- 14) 521379 FUSC BOIS GUILLAUME / 500307 FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
- 15) 519745 MONT SAINT AIGNAN FC / 529361 AL TOURVILLE LA RIVIERE FC
- 16) 651027 AS MUNICIPAUX CANTELEU / 531562 US QUEVILLY ROUEN METROPOLE

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Les équipes seront départagées directement par l'épreuve des coups de pied au but suivant la réglementation en vigueur.

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Mail : district@dfsm.fff.fr - Site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



Rappel des dispositions de l'article 6 du Règlement de la Coupe Seniors Vétérans André Strappe :
Les matches doivent avoir lieu sur des terrains répondant aux conditions de l'article 8 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime. En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime). »

COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET – 4^{ème} tour

Tous les matches sont fixés au **dimanche 16 février 2020, à 14 heures 30**, sur le terrain du Club premier nommé :

1. ATHLETI'CAUX 3 / ROGERVILLE FC 1
2. AS GOURNAY EN BRAY 3 / AS MESNIERE EN BRAY 2
3. ASPTT ROUEN 3 / CJ MARTIN EGLISE 2
4. AS DE MONTIVILLIERS 3 / YVETOT AC 4
5. YPREVILLE-BIVILLE 1 / FC ROLLEVILLAIS 1
6. AS NORVILLE 1 / US GRAMMONT 2
7. US CAILLY 1 / MUNICIPAUX BARENTIN 1
8. MANEGLISE FC 1 / AC SANT ROMAIN DE COLBOSC 3
9. FC MANNEVILLE LA GOUPIL 1 / FC YERVILLE 3
10. LE HAVREAC 3 / US CAP DE CAUX CRIQUETOT 3
11. ETTOUTEVILLE-YVECRYQUE 3 / SAINT SAUVEUR EMELLEVILLE 1
12. STADE SOTTEVILLE CC 4 / DAVIGEL/DIEPPE 1
13. ASL SIERVILLE 1 / SAINT MACLOU DE LA BRIERE 1
14. ANNEVILLE 1 / O DARNETAL 3
15. A MALAUNAY 3 / US GREGES 2
16. RC HAVRAIS 3 / BOUCLE DE SEINE S 3
17. FC BOOS 2 / AS LONDAISE 2
18. GAINNEVILLE AC 3 / SAINTE MARIE DES CHAMPS 1
19. US DE BOLBEC 3 / GRAND COURONNE FC 2
20. US EPOUVILLE 4 / GRAND QUEVILLY FC 4
21. SAINT NICOLAS BETHUNE 4 / ES MONTIGNY LA VAUPALIERE 1
22. FC DU NORD OUEST 3 / AS SAINT VIGOR-YMONVILLE 2
23. SAINT MARTIN DU MANOIR 1 / VALLEE DE SEINE FC SAHURS 1
24. FC DE LA VARENNE 2 / RJ VILLERS ECALLES 1
25. US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3 / FLASH LIBRE AS HAVRE 1
26. ASM AMFREVILLE LA MIVOIE 1 / OH TREFILERIES NEIGES 4
27. LE HAVRE FC 3 / A ROUENNAISE DE FOOT 1
28. US SAINT THOMAS 2 / ES SAINT AUBIN CELLOVILLE 2
29. AL TOURVILLE LA RIVIERE FC 2 / ESM GONFREVILLE 3
30. AS RONCHEROLLES 2 / LE TRAIT DUCLAIR FC 3
- ou. F.C THOUBERVILLE 1 / CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 3
- ou. LE TRAIT DUCLAIR FC 3 / FC THOUBERVILLE 1
- ou. CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 3 / AS RONCHEROLLES 2

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Les équipes seront départagées directement par l'épreuve des coups de pied au but suivant la réglementation en vigueur.



Rappel des dispositions de l'article 6 du Règlement de la Coupe Seniors Matin Robert Balluet :
« Les matches doivent avoir lieu sur des terrains répondant aux conditions de l'article 8 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime. En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime). »

Prochain tour le 22 mars 2020.

COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT – 3^{ème} tour

Tous les matches sont fixés au **dimanche 16 février 2020, à 14 heures 30**, sur le terrain du Club premier nommé :

- 01) S.C. OCTEVILLE (3) / J.S. SAINT-LEONARD 76
- 02) J.S. BREUTE BRETTEVILLE (2) / LE HAVRE S'PORT FOOT (2)
- 03) F. PARC D'ANXTOT / A.C. TANCARVILLE
- 04) U.S. EPOUVILLE (3) / J.S. FONTENAY
- 05) A.S.L. RAMPONNEAU / HAVRE.F.C. 2012 (2)
- 06) U.S. SAINT-THOMAS / E.S. SAINT-GILLES ETAINHUS
- 07) C.A. HARFLEUR BEAULIEU / R.C. HAVRAIS (2)
- 08) F.U.S.C. BOIS-GUILLAUME (3) / C.C. SOTTEVILLE (3)
- 09) A.S.L. FERRIERES-EN-BRAY / ROUEN.A.C.
- 10) A. MALAUNAY (2) / GRAND-QUEVILLY.F.C. (3)
- 11) F.C. MONT SAINT-AIGNAN (3) / F.C. DU VIEUX MANOIR
- 12) F.C. QUINCAMPOIX (2) / A.J.C. BOSCOLEHARD (2)
- 13) A.S. BUCHY (2) / A.C. BRAY EST (2)
- 14) ASPTT ROUEN (2) / MAISON QUARTIER GRIEU VALLON
- 15) F.C. REUNNIONAIS / O. DARNETAL (2)
- 16) E.S. PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP (3) / U.S. MONCHY-SUR-EU
- 17) U.S. NORMANDE 76 (2) / F.C. CRIQUIERS
- 18) F.C. LES GRANDES-VENTES (2) / U.S. ENVERMEU (2)
- 19) U.S. CRIEL-SUR-MER (2) / AUQUEMESNIL.F.C.
- 20) EU.F.C. (2) / A.S. LE TREPORT (3)
- 21) F.C. DU PETIT CAUX (2) / E.S. JANVAL-DIEPPE (2)
- 22) F.C. BELLEVILLE-SUR-MER (2) / F.C. BAILLY-EN-RIVIERE
- 23) A.S. OUVILLE L'ABBAYE (2) / F.C. BARENTIN (2)
- 24) U.S. VEAUVILLE-LES-BAONS (2) / A.S. SAINT-MARTIN DE BOSCHERVILLE
- 25) U.S. HERICOURT-EN-CAUX (2) / F.C. GRAINVILLE LA TEINTURIERE
- 26) U.S. AUFFAY (2) / U.S. VATTEVILLE-BROTONNE (2)
- 27) F.C. LIMESY / ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE (2)
- 28) A.S. SAINT-PIERRE DE VARENGEVILLE (2) / A.S. VALLEE DU DUN
- 29) CANY.F.C. (3) / YVETOT.A.C. (3)
- 30) E.S. ETOUTTEVILLE YVECRIQUE / U.S. BACQUEVILLE-EN-CAUX (2)
- 31) ENTENTE VIENNE ET SAANE (3) / U.S. OUAINVILLE
- 32) E. SAINT-MARTIN SAINT-PIERRE / F.C. BIVILLE-LA BAIGNARDE

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Les équipes seront départagées directement par l'épreuve des coups de pied au but suivant la réglementation en vigueur.



Rappel des dispositions de l'article 6 du Règlement de la Coupe Seniors André Caillot :

« *Les matches doivent avoir lieu sur des terrains répondant aux conditions de l'article 8 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime. En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime).* »

COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT – 3^{ème} tour

Tous les matches sont fixés au **dimanche 16 février 2020, à 14 heures 30**, sur le terrain du Club premier nommé :

1. A.S. FAUVILLE-EN-CAUX (2) / U.S. HERICOURT-EN-CAUX
2. F.C. BARENTIN / STADE VALERQUAIS (2)
3. A.S. SASSETOT-THEROULDEVILLE / A.S. OURVILLE-EN-CAUX (2)
4. ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE / F.C. LE TRAIT DUCLAIR (2)
5. F. BOUCLE DE SEINE / F.C. FREVILLE BOUVILLE
6. U.S. VALLEES CAUDEBEC / A.S. SAINT-PIERRE DE VARENDEVILLE
7. CANY.F.C. (2) / U.S. DOUDEVILLE
8. U.S. CAP DE CAUX (2) / U.S. FECAMP (2)
9. R.C. HAVRAIS / A.S. SAINT-VIGOR YMONVILLE
10. A.M.S. PETIVILLE / GAINNEVILLE.A.C. (2)
11. A.S. ANGERVILLE L'ORCHER / ATHLETIC CAUX.F.C.
12. LE HAVRE SPORT / E.S. SAINT-ANTOINE LA FORET
13. U.S. GODERVILLE / E.S. MONT-GAILLARD
14. HAVRE CAUCRIAUVILLE.S (2) / S.C. OCTEVILLE (2)
15. SAINT-AUBIN UNITED.F.C. / U.S. AUFFAY
16. R.C. ETALONDES / A.S. LE TREPORT (2)
17. U.S. LONDINIÈRES / U.S. NORMANDE 76
18. F.C. NEUFCHATEL-EN-BRAY (2) / U.S. CRIEL-SUR-MER
19. E.S. AUMALE / F.C. DU PETIT CAUX
20. U.S. GREGES / U.S. BACQUEVILLE-EN-CAUX
21. F.C. TOTES / U.S. ENVERMEU
22. E.S. JANVAL-DIEPPE / C.A. LONGUEVILLE-SUR-SCIE
23. F.C. OFFRANVILLE (2) / EU.F.C.
24. A.L. TOURVILLE-LA-RIVIERE / U.S. GRAMMONT ou ASPTT ROUEN
25. A.C. BRAY EST / R.C. CAUDEBEC (2)
26. F.C. VARENNES / F.C. PLATEAU QUINCAMPOIX
27. F.C. NORD OUEST / ROUEN SAPINS F.C. (2)
28. A.S. BOUILLE MOULINEAUX / A. MALAUNAY (2)
29. F.C. LE HOULME BONDEVILLE (2) / MONT SAINT-AIGNAN.F.C. (2)
30. CO CLEON (2) / U.S. LILLEBONNE (2)
31. A.S. GOURNAY-EN-BRAY (2) / A.S. CANTON D'ARGUEIL
32. A.S. BUCHY / A.L. DEVILLE MAROMME (3)

L'A.S. BUCHY étant en Coupe de Normandie Seniors le 16 février 2020, ce match sera fixé à une autre date par la Commission.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Les équipes seront départagées directement par l'épreuve des coups de pied au but suivant la réglementation en vigueur.



Rappel des dispositions de l'article 6 du Règlement de la Coupe Seniors Jean Méréault :

« Les matches doivent avoir lieu sur des terrains répondant aux conditions de l'article 8 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime. En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime). »

§§§§

Le Président de la Commission,

Laurent LEFEBVRE

Le Secrétaire de la Commission

Jean Luc TIRET